



## PERMANENCES DES ÉLUS

**Robert BODIGUEL**, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*  
**Jean-Michel CROGUENEC**, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*  
**Gwénaëlle QUILLEVERE**, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*  
**Gérard POULIQUEN**, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*  
**Juliette Le ROUX**, Adjointe Affaires sociales - CCAS : *lundi de 10h30 à 11h30*  
**Yohann LE BELLEGUIC**, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

## ETAT-CIVIL

### Naissances:

19/10/2021: Mathieu ABHERVE-GUEGUEN au foyer de Philippe ABHERVE-GUEGUEN et Fanny KERMOAL, domiciliés à Guiclan, 3 Kerbriant.

15/11/2021: Lison LEGAL au foyer de Damien LEGAL et Juliette LE ROUX, domiciliés à Guiclan, 43 rue de Penzé.

19/11/2021: Lucas PAUGAM au foyer de Fabien PAUGAM et Audrey MINOC, domiciliés à Guiclan, 7 impasse des Monts d'Arrée.

### Décès:

18/10/2021: Eric NEVEU, retraité, 62 ans, domicilié à Guiclan, 1 Prat ar Feunteun, est décédé à Landivisiau.

12/11/2021: Anastasie ABGRALL, retraitée de l'agriculture, 90 ans, domiciliée à Guiclan, 4 Kerdravel, veuve de Hervé NICOLAS, est décédée à Saint Thégonnec.

16/11/2021: Gabriel DE KERGARIOU, océanographe en retraite, 79 ans, domicilié à Carantec, 5 bis rue de la Chaise du Curé, époux de Marie-Thérèse BRIAND, est décédé à Guiclan.

22/11/2021: Anne Yvonne ROHOU, retraitée, 89 ans, domiciliée à Guiclan, Saint-Jacques, veuve de Pierre QUERE, est décédée à Guiclan.

24/11/2021: Yvonne COCHARD, retraitée de la poste, 91 ans, domiciliée à Guiclan, 1 place de l'Eglise, est décédée à Saint Thégonnec.

### Objet trouvé

Un sac de piscine vert, avec deux serviettes, un bonnet de bain et un maillot de bain pour filles. Il est disponible à la mairie.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu

**Samedi 8 janvier 2022 à 10h30**  
**à la Salle du Triskell, sur invitation.**

Y seront conviés les membres des bureaux des associations, les bénévoles, et nouveaux habitants arrivés en 2021 sur la commune.

### Élections 2022

L'année 2022 sera marquée par les élections présidentielles, qui seront organisées les dimanches 10 et 24 avril 2022, ainsi que les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022. Compte tenu de ses échéances importantes, il est conseillé de vérifier ou procéder à son inscription sur les listes électorales. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 25 février 2022.

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année (si le recensement a été effectué à 16 ans). Chaque citoyen peut vérifier son inscription, son bureau de vote, et son adresse en accédant au site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Pour s'inscrire sur les listes électorales de Guiclan la démarche en mairie est indispensable. Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an, et d'un justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois.

Par ailleurs, les électeurs doivent informer la mairie de toute modification à apporter à leur inscription sur la liste électorale : modification de nom, changement d'adresse dans la commune, etc.

### Conseil municipal des jeunes

Dimanche 21 novembre se sont déroulées les premières élections du Conseil Municipal des Jeunes.

Pas moins de 81 jeunes guiclanais se sont rendus aux urnes afin de voter pour leurs candidats favoris.

Les nouveaux élus sont au nombre de 13 : 10 primaires et 3 collégiens (par ordre des votes).

Chez les primaires : Miana QUILLEVERE ; Lily BECAM ; Sarah MADEC ; Lizie CHARLOU ; Zoé BOULINGUEZ ; Romane BECAM ; Raphaëlle RAMPNOUX ; Alix LE ROY ; Mathieu LE BRAS ; Kieran POWER.  
Chez les collégiens : Ethan LE BELLEGUIC ; Emma BAIL ; Youna MAUPLIER.

Les cinq jeunes qui complétaient l'équipe des candidats seront concertés et informés des projets du CMJ et auront la possibilité de l'intégrer si une démission survenait. Samedi 27 novembre nous connaissons le Maire des Jeunes lors de l'installation du CMJ. Félicitations à eux.

### Collecte de denrées non périssables

Tous les ans, le CCAS de Guiclan fait appel à votre générosité: un carton sera mis à votre disposition dans le hall de la mairie pour recueillir vos dons (de préférence des conserves, des pâtes, du riz...)

Merci pour votre générosité!



**Joyeuses Fêtes**

**RESTAURANT SCOLAIRE**

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

À compter de la rentrée de septembre 2021, les tarifs des repas de cantine ont été modifiés par délibération du conseil municipal du 29 juillet 2021. Ils sont les suivants :

- Repas enfant : 3.42 €  
Avec tarif dégressif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant de la même famille : 3<sup>ème</sup> enfant (15%) : 2.90€  
4<sup>ème</sup> enfant (30%) : 2.39 €  
5<sup>ème</sup> enfant (40%) : 2.05 €
  - Tarif adulte : 5.28 €
  - Tarif hors délai (pour les enfants non inscrits et venant manger à la cantine) : 5.28 €
- Les menus sont disponibles sur [quiclan.fr](http://quiclan.fr)

**CLSH : LES GRIMOYS**



Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires  
**Pour les mercredis:** inscription une semaine à l'avance.

**Pour les vacances de Noël :**

- Du 20 au 31 décembre 2021 :  
Les inscriptions devaient être faites **pour le 28 novembre**  
Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles  
Permanences de la directrice : les lundis et mardis de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96  
Les programmes sont en ligne sur [quiclan.fr](http://quiclan.fr), vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

**BIBLIOTHÈQUE - ANIMATIONS DE NOËL**

**Les bébés lecteurs :** « La féerie de Noël » le mardi 7 décembre de 9h15 à 10h pour les **0 - 3 ans** sur la scène du Triskell.

**Les p'tites histoires :** « Autour de Noël » le samedi 11 décembre de 9h30 à 10h30 pour les **3 - 6 ans** à la garderie de l'école publique.

**LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)**



- Une fois par mois de 10h à 12h :
- ▶ Guimiliau le vendredi : à la Maison des Associations
  - ▶ Plouvorn le samedi : au Pôle Enfance
- Tel : 02.98.68.42.41



**HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES**

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



Plusieurs lieux d'accueil	
<b>PLOUVENTER</b> Espace An Heol Lundi	<b>ST VOUGAY</b> Ecole publique Mercredi
<b>PLOUVORN</b> Pôle enfance Mardi et vendredi	<b>BODILIS- PLOUGOURVEST</b> Pôle enfance Jeudi
<b>GUIMILIAU</b> Maison des associations Mercredi et jeudi	Renseignements au 06 64 22 28 14 Mail : hg.ccpl@gmail.com

**Formation BAFA BAFD**

La Communauté de communes du Pays de Landivisiau (C.C.P.L.) a mis en place des bourses BAFA et BAFD à destination d'animateurs.

Il s'agit de favoriser la formation de jeunes et de faciliter la mise en place d'équipes qualifiées au sein des structures de loisirs du territoire.

Conformément aux dispositions en place, la CCPL peut accompagner le stagiaire sur son projet de formation (conseils divers, prise de contact avec les structures, les organismes de formation...).

Jusqu'à 50% du reste à charge pour les formations BAFA et 35% pour les formations BAFD sont pris en charge.

Renseignez-vous auprès de Elise BOËTÉ [e.boete@pays-de-landivisiau](mailto:e.boete@pays-de-landivisiau) et téléchargez le document contractuel pour consulter l'ensemble des conditions requises : <https://link.infini.fr/gV3bJzHB>

**ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)**



Accueil des enfants pendant les vacances scolaires.(2 groupes 8/11ans et collégiens).

**Pour les vacances de la Noël :**

- Du 20 au 31 décembre 2021 :  
Les inscriptions devaient être faites **pour le 28 novembre**  
Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles

Dès leur élaboration les programmes sont disponibles sur [quiclan.fr](http://quiclan.fr), vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année.  
Renseignements auprès de Carole au 06.77.75.81.17

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau  
5 rue des Capucins  
29400 LANDIVISIAU  
02.98.24.97.15  
[rpe@pays-de-landivisiau.com](mailto:rpe@pays-de-landivisiau.com)



**DECEMBRE 2021 :**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 48			01/12  SONNÉE OCCASIONNELLE	02/12 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h PLOUVENTER Temps d'éveil (Salle An Héol) 9h30 et 10h30	03/12 BODILIS Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Pôle Arc en Ciel)
SEMAINE 49	06/12 LANDIVISIAU Atelier motricité/musique (RPE) 10h	07/12 PLOUZEVEDE Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Pôle Enfance)	08/12  SONNÉE OCCASIONNELLE	09/12 PLOUVENTER Eveil au mouvement (An Héol) 9h30 et 10h30 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h	10/12 LAMPAUL GUIMILIAU Temps d'éveil (médiathèque) 9h30 et 10h30
SEMAINE 50	13/12 PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 10h	14/12 COMMUNA Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Salle des fêtes)	15/12  SONNÉE OCCASIONNELLE	16/12 Spectacle de Noël 9h30 et 10h45 (lieu à préciser)	17/12 SAINT-SERVAIS Temps d'éveil (Centre de loisirs) 10h




# DON DE SANG

Prenez RDV sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## GUICLAN SALLE LE TRISKELL

### Mardi 28 décembre 8h45 - 12h45

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

PRENEZ RDV SUR NOTRE SITE



[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) 0 800 109 900



## EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

10 000 DONS sont nécessaires chaque jour.



Chaque don de sang contient ces 3 composants indispensables et irremplaçables pour aider des milliers de personnes :

- 55% des dons pour le traitement des cancers
- 30% des dons pour les chirurgies et soins intensifs
- 15% des dons pour les hémorragies

### Comment se passe un don de sang ?

- 1 Accueil
- 2 Entretien confidentiel
- 3 Prélèvement 7 à 10 min.
- 4 Pause A+

Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- Se sentir en bonne santé
- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test\* en ligne sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) rubrique « Puis-je donner ? » ou sur l'appli **Don de sang**

Ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don.

Prenez RDV sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## Le défi jardin zéro déchet, 8 mois pour faire de mon jardin une ressource !


Pays de Landivisiau  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le défi jardin zéro déchet débute très prochainement dans le Finistère. Vous avez un jardin et vous habitez sur le Pays de Landivisiau ?

Piloté par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau et le Symeed29, Syndicat mixte pour la gestion durable des déchets en Finistère, chaque habitant volontaire sera accompagné pendant 8 mois, de mars à octobre 2022. L'objectif de ce défi est d'aller vers une logique circulaire au sein de votre jardin en utilisant les déchets verts comme des ressources naturelles. Le défi jardin zéro déchet vous permet d'apprendre différentes techniques de jardinage au naturel pour diminuer le temps passé à entretenir votre jardin et éviter les trajets en déchèterie.

Durant cette période, un état des lieux est dressé dans votre jardin afin de fixer les objectifs à atteindre pour améliorer vos pratiques. Vous bénéficiez d'astuces et de conseils techniques dispensés par des professionnels pour approfondir vos connaissances, aller vers un jardinage raisonné et mettre en place les bonnes pratiques (technique du compostage, du broyage, du paillage, du mulching, etc.).

Vous souhaitez y participer ?  
Contactez l'ambassadrice du tri :  
02.98.68.42.41 ou  
[l.marc@pays-de-landivisiau.com](mailto:l.marc@pays-de-landivisiau.com)


## AS DOMICILE

### 60 ans au service des usagers

AS DOMICILE est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 qui a pour objectif **d'accompagner les personnes souhaitant rester à leur domicile, en leur proposant des solutions adaptées à leurs besoins :**

- aide des personnes dépendantes et/ou en situation de handicap
- soins
- accueil de jour
- assistance informatique
- garde d'enfants
- jardinage / bricolage
- assistance particulier employeur
- portage de repas

AS DOMICILE, des agences au plus près de vous et de vos besoins :



2 300 usagers nous font confiance  
60 ans d'expérience à votre service

Vous souhaitez en savoir plus sur notre association. rendez-vous sur notre site internet [www.asdomicile.com](http://www.asdomicile.com)

02.98.68.10.36 (ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)  
[contact@asdomicile.com](mailto:contact@asdomicile.com)

# Grand jeu de Noël

Commune de Guiclan

## Participez au Quiz de l'Avent 2021 !

«Les films de Noël »



Toutes les informations sur  
[www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)



**Avent#2**

L'an dernier, nous vous proposons notre premier Quiz de l'Avent orienté sur les traditions de Noël dans le monde. Face à l'intérêt qu'il a suscité auprès des personnes qui y ont participé, nous avons décidé de renouveler notre concours.

Toujours sous la forme d'un calendrier de l'Avent virtuel, nous vous proposons donc de participer au Quiz de l'Avent 2021. Il est composé de 24 questions sur le thème de Noël à travers les films.

Le principe reste inchangé: chaque jour, du 1er au 24 décembre, la date apparaît dans le calendrier. En cliquant dessus, vous accédez à un texte qui vous présente un film ou un dessin animé. A vous d'en découvrir le titre.

Le mois de décembre est déjà avancé et vous souhaitez y participer ; pas d'inquiétude, vous pourrez accéder aux dates passées en cliquant simplement dessus.

Ce jeu vous offre la possibilité de gagner un panier garni composé de produits guiclanais. En effet, la Municipalité met à nouveau en jeu 3 paniers garnis pour les 3 premiers gagnants.

Pour prétendre au podium, il vous faudra remplir le formulaire de réponses disponible à partir du 25 décembre. Les résultats seront annoncés le 2 janvier 2022 et la remise de lots aura lieu lors des vœux du Maire.

Pour y participer, rien de plus simple, rendez-vous sur le site officiel de la commune. Vous y trouverez également le règlement complet : <https://www.guiclan.fr>

Seul ou en famille, nous vous invitons à découvrir ce qui s'y cache et à apprécier cette parenthèse quotidienne.

La Commission Animation et Culture.

**Compte rendu conseil municipal du jeudi 25 novembre**

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Mme Gwénaëlle QUILLEVERE et Mme Juliette LE ROUX excusées.

**1. Travaux aménagement rue de Moudennou**

La commune a décidé de réaliser des travaux d'aménagement rue de Moudennou. Les études et les estimations sont en cours. Pour financer ce projet, il sera sollicité auprès de l'Etat et du conseil départemental des subventions.

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) a décidé de confier la mission de maîtrise d'œuvre (études, marché et suivi et réception des travaux) au cabinet ING Concept pour un montant de 10 500.00 € HT.

**2. Taxe d'aménagement**

La taxe d'aménagement est instituée (art. L 331-2 du code de l'urbanisme) de plein droit dans les communes dotées d'un PLU.

La collectivité doit en fixer le taux par délibération prise avant le 30 novembre.

La taxe d'aménagement est établie sur les opérations d'aménagement et les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumises à un régime d'autorisation (C. urb., art. L 331-6).

En application du 1° de l'article L 331-2 du code de l'urbanisme, il est possible de renoncer à l'institution de la taxe d'aménagement par délibération du conseil municipal dans les conditions prévues à l'alinéa 9 du même article

A l'unanimité, le conseil municipal décide de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement pour une durée minimale de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**3. Personnel communal : chèque cadeau**

Le conseil municipal décide d'attribuer à chaque employé communal un chèque cadeau d'un montant de 50.00 € à utiliser dans les commerces de Guiclan.

**4. Espace multigénérationnel : choix des entreprises pour les travaux**

Suite à une consultation d'entreprises pour le marché des travaux de l'espace multigénérationnel, le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) retient les entreprises suivantes :

Lot 1 : Terrassements, empièvements, revêtements, réseaux divers, signalisation : Entreprise COLAS pour un montant de 106 976.90 € HT

Lot 2 : Aménagement paysager : Entreprise GOGÉ pour un montant de 38 052.40 € HT

Lot 3 : Jeux : Entreprise MECO pour un montant de 48 825.00 € HT

**5. Convention territoriale globale 2022-2025 entre la CAF, CD29, la CCPL et les communes du territoire**

Dans le cadre d'une démarche nationale, la Caisse d'allocations Familiales (CAF) réorganise ses interventions auprès des collectivités locales en développant une démarche fondée sur le partenariat et la coopération des services de proximité mis en place pour les habitants du territoire.

Ce partenariat se formalise par la signature d'une convention territoriale globale (CTG), sur une durée de 4 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025, associant la CAF, le CD29, la CCPL et les communes du territoire.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de signer cette convention territoriale globale qui a vocation à remplacer les contrats enfance jeunesse (CEJ) donnant lieu à la prestation de service enfance jeunesse venant soutenir le fonctionnement des centres de loisirs. Dorénavant, le soutien financier de la CAF aux structures s'opérera directement entre la CAF et la commune sans transiter par la CCPL.

**6. Ravalement de la mairie**

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de réaliser le ravalement de la mairie et retient l'entreprise Moriou pour un montant de 6 687.20 € HT.

**7. Travaux busage Ponthou**

Des travaux de reprise du busage doivent être effectués au lieu-dit Le Ponthou partagés entre les communes de Guiclan et de Lampaul-Guimiliau.

Le montant des travaux pour Guiclan se monte à 5 747.50 € HT.

**8. Vente de livres : encaissement du chèque**

Suite au désherbage effectué à la bibliothèque municipale, la foire aux livres a permis de récupérer la somme de 700.00 € qui permettra d'acheter de nouveaux ouvrages. Les livres non vendus ont été donnés à l'association Terre d'espoir.

# Couverture MORYAN

Étanchéité Ardoise

Zinguerie Bardage



9 rue de tréminou  
29410 GUICLAN  
gregmorvan08@gmail.com

06.63.94.31.10



## Les certificats d'économie d'énergie et « primes coup de pouce »

Plusieurs entreprises en lien avec l'énergie - notamment les fournisseurs- sont sommées par le gouvernement de promouvoir les travaux d'économie d'énergie auprès des particuliers. C'est pour cela qu'elles proposent des certificats d'économie d'énergie -aussi appelés « CEE », « primes énergies », « éco-primes » ... - pour les travaux d'isolation, remplacement de chauffage, etc. Ces primes sont données aux propriétaires occupants, bailleurs, locataires... quel que soit leur revenu fiscal de référence. Mais elles peuvent être bonifiées sur conditions de ressources, on parle alors de primes « coup de pouce ». Certains artisans effectuent la démarche pour le compte des particuliers, sinon il faudra réaliser une demande en ligne, avant signature du devis, sur les sites des obligés. Il existe des simulateurs de primes : [www.nr-pro.fr](http://www.nr-pro.fr) ; [www.primesenergies.fr](http://www.primesenergies.fr) ...

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org).

## SERVICES DE SANTÉ

### Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

**Horaires d'ouverture :**

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

### Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

**MAISON MÉDICALE :** 4 rue du stade 29410 GUICLAN

### ► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► **Cabinet infirmier:** 4 rue du stade PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.

► **Ostéopathe** Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

### ► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au

06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► **Orthophoniste** Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► **Psychologue clinicienne, Psychothérapeute** Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone

au 07.62.51.14.48

**Cabinet infirmier :** 8 rue de Kermet 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUEGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



## MÉMENTO

### Services municipaux



#### ► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : [mairie@guiclan.bzh](mailto:mairie@guiclan.bzh)

Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)



#### ► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

#### ► ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV : 02 98 19 11 87 / [www.admrhaultleon.com](http://www.admrhaultleon.com) / [accueil@admrhaultleon.com](mailto:accueil@admrhaultleon.com).

#### ► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

#### ► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h  
mail : [b.municipaledeguiclan@orange.fr](mailto:b.municipaledeguiclan@orange.fr)

#### ► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

#### ► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

#### ► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

#### ► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

#### ► Halte garderie itinérante

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

#### ► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : [rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

#### ► Mission locale 02 98 15 15 50

Permanence à la Maison de l'Emploi à

Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : [economie@pays-de-landivisiau.com](mailto:economie@pays-de-landivisiau.com)

#### ► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

#### ► Ouverture des déchetteries (été)

**BODILIS/ Kervennou** 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

**PLOUGOURVEST / Besmen** 02 98 29 59 14 et

**SIZUN / Croas-cabellec** 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h00 à 18h30 mardi, 14h00 à 18h30. Fermé le jeudi.

#### ► Collecte des ordures ménagères :

**Collecte du mercredi :**

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



**Collecte du jeudi (campagne)**

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

#### ► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

